



Transfert des étudiants vers l'Université de Boumerdès (Bac antérieur à 2020)

Nous informons les étudiants, externes à l'université de Boumerdès, souhaitant un transfert, dans le même domaine de formation, vers l'université de Boumerdès que les dossiers de demande de transfert doivent être déposés au niveau du Vice Rectorat chargé de la pédagogie (Bloc G) pour études.

Important :

Aucun étudiant demandant un transfert ne sera accepté s'il n'a pas épongé ses dettes au niveau de son université d'origine.

Un avis sur les places disponibles sera demandé aux Facultés et Instituts après vérification des conditions de transfert.

Constitution du dossier (en photocopie uniquement)

Pour le cycle LICENCE

- *Une demande manuscrite demandant le transfert dans le domaine et filière souhaités*
- *Copie du relevé de note du baccalauréat*
- *Copie(s) des relevés de notes (S1, S2, S3, S4).*
- *Copie du certificat de scolarité de l'année universitaire 2020/2021.*
- *Respecter la circonscription géographique et les moyennes minimales de l'année du bac.*
- *Pour les changements de résidence, présenter un justificatif*

Pour le Cycle MASTER (M1 vers M2)

- *Une demande manuscrite demandant le transfert dans le domaine et filière souhaités*
- *Copie du relevé de notes du parcours licence (S1, S2, S3, S4, S5 et S6)*
- *Copie du relevé de notes du M1 (S1+S2)*
- *Copie du diplôme de la Licence (LMD)*

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 12/12/2020